

REBONDS

La lettre d'information de l'Office des Sports de Rennes

n°52 - septembre-octobre 2013



Edito

Nouvelle rentrée scolaire, nouveaux rythmes éducatifs

2 Les équipements au fil de l'actu
Le gymnase handisport des Hautes Ourmes : un équipement exemplaire

3 Le dossier de l'Office
Nouveaux rythmes scolaires : une opportunité pour les associations ?

6 Coup de projecteur
Tout Rennes court dans la convivialité

Portrait d'asso
Aère ta tête ! Deviens athlète !

7 La photo du mois
La Régate des poissons

Coup de pouce
Accueil collectif de mineurs : un cadre défini par la loi

8 Infos de l'Office
• Le site web de l'Office amélioré
• L'annuaire est sorti
• Palmarès du sport 2013

Agenda

La Ville de Rennes s'est engagée, dès cette année scolaire, à mettre en place dans les établissements scolaires primaires les quatre jours et demi d'activités scolaires. Cette réforme propose aux élèves, à côté de l'enseignement scolaire, la découverte d'activités culturelles et sportives. Les heures de midi et du soir offriront aux élèves des activités que l'école ne présente pas.

Les débats sont évidemment nombreux tant la réforme est d'importance. La presse nationale et la presse régionale se sont faites l'écho des diverses réserves formulées à son encontre. Certaines sont légitimes d'autres plus circonstanciées.

Le monde sportif a réagi diversement à l'annonce de cette réforme. Il s'émeut de la « récupération » par l'école de la plage du mercredi matin consacrée jusqu'alors aux activités sportives extrascolaires. Il se questionne également sur la fréquentation des activités sportives du soir. Va-t-on en effet voir un enfant qui a pratiqué les activités sportives au sein de l'école enchaîner avec

les activités que lui propose à la suite son club ?

Ces inquiétudes légitimes doivent être compensées par une prise en compte des apports de cette réforme. Les activités sportives sont introduites à l'école primaire. Les enfants s'engagent sur un cycle d'une certaine durée afin que des apprentissages puissent être effectués. Les encadrants sportifs vont rencontrer les professeurs des écoles et pouvoir ainsi réduire les incompréhensions qui parfois existent entre eux. Enfin, il est légitime de penser que les élèves découvriront certaines activités sportives présentées à l'école. Dès lors, leur passage vers les clubs sportifs se fera aisément.

Malgré les bouleversements que toute réforme d'envergure cause, malgré les insatisfactions qu'elle suscite, nous pensons qu'à terme, cette réforme va ouvrir aux élèves la connaissance du monde sportif, dont certains sont ignorants et faciliter leur passage vers un engagement sportif associatif également riche de transformations.

Yvon Léziart



www.sports-rennes.com

Gymnase handisport des Hautes Ourmes : un équipement exemplaire

Le *Rebonds* n°50 avait annoncé le démarrage des travaux de rénovation et d'agrandissement du gymnase des Hautes Ourmes, les travaux sont en cours et le nouvel équipement devrait être inauguré pour la rentrée 2014.

Situé avenue de Pologne, cet équipement sportif propriété de la Ville et géré par la Direction des Sports, est inscrit au programme municipal de soutien à la pratique du handisport. Le présent projet a été élaboré par un groupe de travail de représentants de la Ville en concertation avec l'association Handisport Rennes Club, avec pour objectif d'aménager un équipement exemplaire en matière de confort d'accès et de pratique sportive.

Accessibilité et confort de jeu

Le projet comprend :

- L'accessibilité du cadre bâti (réglementation ERP), avec 10 places de parking spécifiques et une aire de retournement de minibus ainsi que l'aménagement de la voirie depuis l'avenue de Pologne.
- L'accessibilité aux différentes pratiques sportives handisport en termes de surface de jeu et d'espaces annexes. Terrains, vestiaires, sanitaires, locaux de stockage du matériel, gradin de 100 places dont 30 destinées aux spectateurs en fauteuil, tout a été pensé pour une pratique adaptée. Le

choix des matériaux et des types de sols, notamment le sol sportif ont été déterminés afin de garantir une roulabilité optimale. Des locaux destinés à l'association Handisport de 72m² accueilleront un espace bureau/salle de réunion ainsi qu'un local de stockage du matériel sportif spécifique.

Un gymnase pour tous

Handisport Rennes Club sera l'utilisatrice principale de l'équipement sur les créneaux hors temps scolaire. L'association compte une centaine d'adhérents. Affiliée à la FFH, elle a pour objectif la pratique de l'éducation physique et des sports, en loisir et en compétition à destination des personnes ayant un handicap physique, moteur et visuel. Elle proposera notamment dans les meilleures conditions du basket fauteuil, du football fauteuil et du torball. L'association développe aussi sa pratique avec le CIS *sport adapté* (Centre d'initiation sportive municipale) qui accueille une dizaine d'enfants en fauteuil. Le collège des Hautes Ourmes en sera l'utilisateur sur le temps scolaire.



Surface de l'équipement 1450 m²
Coût de l'opération 2 100 000 € TTC
 Travaux à la charge de la Ville de Rennes maître d'ouvrage, subvention sollicitée auprès de l'État au titre du Centre National de Développement Sportif
Ouverture septembre 2014

Bréquigny Colette Besson

Construction d'un club house de 360 m² à côté de la salle Colette Besson. Coût du bâtiment : 730 000 €. Inauguration prévue en septembre 2014.

Cité internationale

Dans le cadre du nouveau projet de cité internationale des étudiants : construction d'un nouvel équipement sportif de trois salles. Démarrage des travaux : début 2014.

Piste d'athlétisme de Bréquigny

Rénovation et mise en conformité de la piste d'athlétisme. Démarrage des travaux : printemps 2014. Inauguration prévue en septembre 2014.

Nouveaux rythmes scolaires : une opportunité pour les associations ?

Cette rentrée scolaire a été marquée dans les écoles publiques rennaises par la semaine de quatre jours et demi. Parallèlement, les temps périscolaires se réorganisent, avec un mercredi matin en moins pour les associations sportives, mais des opportunités d'intervenir dans les écoles en plus. Points de vue.

La réforme proposée par le gouvernement et le ministre de l'Éducation Vincent Peillon a été mise en œuvre dans plusieurs grandes villes françaises, dont Rennes. Concrètement qu'est-ce que cela veut dire, pour les enfants scolarisés dans le public et pour les associations sportives ?

Autant d'heures de cours, mais plus réparties

Cette réforme vise à mieux prendre en compte les rythmes de l'enfant pour favoriser les apprentissages. En augmentant le temps de travail du matin et en allégeant la fin de journée, cette réforme induit aussi une nouvelle organisation des temps périscolaires, qui permet aux associations, notamment sportives, de proposer des activités au sein-même des écoles. Les ateliers sportifs se déroulent désormais sur des créneaux d'une heure, sur le temps de la pause méridienne entre 12 heures et 13 heures et entre 13 heures et 14 heures ou en fin d'après-midi de 16h45 à 17h45.

À noter que les associations qui mettront des animateurs sportifs à la disposition des écoles percevront une subvention de 30 € de l'heure et que si l'atelier doit se dérouler dans un équipement sportif municipal géré par la Direction des sports, la demande de créneau est prioritaire sur toute autre demande.

Une expérience de l'engagement sportif

L'école, en introduisant des activités que les élèves ne pratiquent pas au quotidien, participe de l'ouverture culturelle et sportive. Basée sur le volontariat, l'inscription à ces ateliers périscolaires permet aux enfants d'entrer dans des activités par un engagement personnel, volontaire. Cette implication les rend acteurs de leurs apprentissages et peut être une première approche de l'engagement sportif. En veillant à la compétence de l'encadrement, les activités sportives qui entrent dans l'école doivent être pensées au même niveau de qualité

que les activités scolaires traditionnelles afin qu'elles soient perçues comme des activités éducatives de plein droit et non comme des activités récréatives.

Une opportunité pour les associations sportives ?

Si les associations sportives ont « perdu » un mercredi matin, elles ont désormais plus de place au sein des écoles. Selon le Maire de Rennes, Daniel Delaveau, « le nombre d'ateliers périscolaires proposés aux enfants » passe « de 300 à 800, avec une priorité donnée aux écoles situées en zones urbaines sensibles ». Plusieurs associations rennaises se sont d'ores et déjà engagées sur ces temps périscolaires en concertant avec les écoles des cycles d'activité construits qui offriront aux élèves une approche de l'engagement sportif et aux associations une opportunité de se faire connaître et de promouvoir leurs actions.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE DES ÉLÈVES

	8h45	MATIN	12h	13h	14h	14h15	APRÈS-MIDI	16h15	16h45	17h45	18h45	SOIR
LUNDI		classe		atelier	atelier		classe			atelier		
MARDI		classe		atelier	atelier		classe			atelier		
MERCREDI		classe										
JEUDI		classe		atelier	atelier		classe			atelier		
VENDREDI		classe		atelier	atelier		classe		16h15	16h45	17h45	atelier



Julien Barbé, président de Kinball Association Rennes et Pierre Marchessou, membre du bureau

« Une opportunité pour faire connaître le kinball »

Le kinball est un sport encore assez confidentiel. Si nous voulons le faire connaître et développer sa pratique, il nous faut cibler les jeunes. Nous avons déjà par ailleurs le souhait de mettre en place un créneau « jeunes » (8-14 ans) au gymnase Félix Masson. Et nous avons profité de l'opportunité des nouveaux rythmes éducatifs pour intervenir dans les écoles et initier les enfants du quartier à ce sport encore méconnu par beaucoup. Ce qui est intéressant dans le kinball, c'est son esprit collectif et coopératif. Nous avons présenté un projet à l'école Joseph Lotte, qui a tout de suite été accepté par la directrice. Nous allons chercher les enfants à l'école après le déjeuner et les accompagnons à la fin de l'activité. Au sein de KBAR, une quinzaine de bénévoles sont formés pour mener des séquences d'initiation construites et pédagogiques. À l'école, ce sera toujours le même éducateur qui s'engage sur l'année. Nous avons prévu un cycle assez long avec une progression.



Pour nous, ce qui est important, c'est de donner une bonne image du kinball. Nous ne faisons pas de la garderie avec un gros ballon. Nous militons pour que le kinball soit de plus en plus reconnu en tant que sport. Pour aller dans cette logique, nous créons des projets crédibles et cohérents. D'où notre implication à l'école. Cette année, deux groupes de 12 enfants pourront s'initier au kinball. Grâce à la participation financière de la Ville, nos animateurs, qui sont des bénévoles, seront dédommagés. Cette année, nous nous concentrons sur une ou deux écoles et si cela se passe bien, nous essaierons de développer l'activité sur trois ou quatre. Notre objectif est de promouvoir le kinball et de développer l'association. Pour notre petite association (50 adhérents), la participation financière de la Ville pour les ateliers périscolaires représentera 1/3 de notre budget annuel, ce qui nous permettra de développer les activités de l'association.



Dominique Courtès, directrice de l'école Trégain

« Sur le temps du midi : favoriser le retour au calme »

Pour nous qui avons expérimenté les « nouveaux » rythmes éducatifs, c'est la cinquième année que nous pratiquons la semaine de 4,5 jours. Avec la réforme, nous pourrions proposer 17 ateliers, alors que jusqu'à l'an dernier, nous n'en avions que 7, principalement programmés sur le soir. Nous avons eu une réflexion et fait le choix au niveau de l'école de ne pas mettre en place d'ateliers sportifs qui demandent une grande dépense d'énergie. Nous avons plutôt axé nos choix sur des disciplines qui permettent le retour au calme, comme le yoga ou les échecs. Nous nous sommes rendu compte que le temps du midi était toujours un temps propice à l'énerverment et que le retour en classe était compliqué. Depuis le troisième trimestre de l'an dernier, nous avons mis au point un temps de mise au calme.

À partir de 13h40, les élèves sont emmenés en salle pour des activités de type écoute de musique, lecture. Et nous constatons un réel bénéfice : à 14h15, ils sont disponibles pour se remettre au travail. C'est dans cette même dynamique que nous avons mis en place avec le Cercle Paul Bert les ateliers échecs, yoga, relaxation et cirque. Les ateliers à dominante sportive resteront sur le soir avec du basket, de la boxe, de l'escalade. Il faut dire aussi que tous les élèves ne pourront pas bénéficier des ateliers proposés par les associations. Mais les enfants ont aussi le droit de ne « rien » faire. Apprendre à ne pas tout le temps être encadré avec des activités bien organisées est important aussi. Le jeu libre fait partie des apprentissages.



Philippe Olliero, directeur de la Tour d'Auvergne

« Nous sommes plutôt dubitatifs »

L'objectif de la Tour d'Auvergne s'inscrit dans un projet d'éducation populaire. Nous souhaitons toucher les enfants dès leur plus jeune âge pour leur faire découvrir, aimer et pratiquer le sport. Plus on les sensibilise tôt, plus leur goût pour l'activité sportive perdure. Pour nous, la modification des rythmes éducatifs n'a induit que peu de changements. Néanmoins, c'est une réforme qui nous permet d'expérimenter des collaborations avec les établissements scolaires publics et les centres de loisirs municipaux sur le quartier. Jusqu'à cette année, nous n'intervenions pas dans les écoles publiques. Avec la réforme, nous allons intervenir dans deux écoles du quartier, Colombier et Louise Michel. Malgré nos propositions multiples, nous n'avons eu que ces deux demandes pour des ateliers multisports. Un des obstacles que nous avons repéré est que les établissements scolaires ne disposent pas d'équipements sportifs au sein de l'école. Et dans le cadre du temps périscolaire, s'il faut retrancher du temps d'activité proprement dite le temps de transport des élèves vers notre équipement et celui du retour vers l'école, l'heure d'activité se trouve réduite.

Nos activités du mercredi matin ont nettement diminué, notamment des ateliers multisport qui avaient énormément de succès et étaient complets dès le mois de juin. Nous avons essayé de les transférer sur le mardi et le jeudi soir mais nous avons été contraints de les annuler faute d'inscrits. Il y a un réel manque à gagner qui peut avoir des conséquences sur les emplois. Et si nous n'avons plus d'enfants sur le multisport, qui permet d'essayer plusieurs disciplines avant de faire son choix, je crains que nous en ayons moins aussi sur les sports spécifiques. Nous attendons de voir comment se passe la rentrée et comment les besoins peuvent émerger. En tout état de causes, si le privé passe aussi à la semaine de 4,5 jours, il y aura un manque à gagner important. Et surtout, de nombreux enfants ne pourront pas profiter de nos propositions sportives. On peut cependant espérer que nos interventions dans les écoles donneront envie aux élèves de venir faire du sport à la Tour d'Auvergne et que les parents trouveront des solutions pour s'adapter au changement et aux nouvelles contraintes.



Manu Curet, directeur du Cercle Paul Bert Gayeulles

« Produire de la rencontre »

Le changement des rythmes scolaires va nous permettre de produire encore plus de rencontre avec les 6/11 ans très tôt sur le quartier. En tant qu'amicale laïque, porteuse des valeurs d'éducation populaire, cela fait partie des objectifs de l'association. La présence d'adultes en complémentarité du corps enseignant dans les écoles est un atout pour les enfants. Sur un quartier populaire comme celui de Maurepas, le maillage sur le territoire est essentiel. Concrétiser des ateliers dans les écoles, c'est une façon d'accompagner collectivement les parcours individuels et collectifs. Ici la co-éducation avec l'Éducation nationale et la Ville (éducateurs sportifs et animateurs enfance) prend tout son sens. Aujourd'hui, le phénomène de sédentarisation est de plus en plus problématique pour la jeunesse. L'activité physique est importante pour la santé et la prévention doit se faire le plus tôt possible. Mais elle draine aussi une autre assise, une rencontre, un réseau qui permet de vivre son quartier, son espace de vie. Les associations sont un des premiers maillages incontournables sur ce point. En agissant sur le quartier et en intervenant dans les écoles, nous voulons aussi

valoriser et développer l'engagement bénévole auprès des parents. L'idée est bien de faire progresser tous les enfants quel que soit le niveau de pratique. Il y a deux ans lors de la saison 2011/2012, nous proposons deux ateliers dans les écoles. L'an dernier nous avons porté notre intervention à six ateliers. Pour cette année 2013/2014, treize ateliers seront animés par des permanents du Cercle Paul Bert, ceci pour favoriser la continuité éducative. Malgré les inconvénients posés au départ, nous nous sommes saisis de la réforme pour développer et mettre en œuvre notre projet éducatif. En 2012/2013, nous avons accueilli plus de 500 enfants de 4 à 11 ans, sachant que nous n'avons pas de secteur enfance à proprement parlé. Cette année, nous interviendrons dans trois écoles, Trégain, Gantelles et Jules Ferry. Nous proposerons plusieurs ateliers : cirque et relaxation sur le temps du midi, et escalade, boxe, multisport, athlétisme et handball sur le temps du soir. Reste à savoir maintenant qui fréquente les ateliers et ce qui s'y passe. Il serait intéressant de dresser le bilan en fin d'année avec les services municipaux et l'éducation.



Tout Rennes court dans la convivialité

Tout Rennes Court est la manifestation sportive emblématique de Rennes. Depuis 32 ans, elle rassemble de plus en plus d'adeptes qui donnent toute leur énergie pour courir l'une des 11 courses dans la convivialité.

Née en 1982 à l'initiative d'Edmond Hervé pour succéder aux Foulées Rennaises, Tout Rennes Court a pour ambition de faire courir tout le monde, de 8 ans à 98 ans... Pour Jacky, président de l'association, la manifestation porte bien son nom, il s'agit surtout de marier le haut niveau avec le « coureur du dimanche »

dans une ambiance amicale. Et la formule fonctionne, les coureurs sont toujours au rendez-vous, et fidèles : 80% des 15 000 coureurs de 2012 étaient déjà de la course en 2011.

Mais cette grande manifestation gratuite et populaire ne pourrait exister sans les six membres du bureau engagés toute l'année, le permanent mis à disposition par l'Office des sports et les 700 bénévoles qui veillent au bon déroulement des courses le jour J.

Portrait d'asso

Aère ta tête ! Deviens athlète !

La natation pour aller au-delà de ses difficultés ? C'est le pari relevé par Hadda Guerchouche et son association Aère ta tête ! Deviens athlète ! Nous l'avons rencontrée et elle a levé le voile sur cette jeune association qui met le pied à l'étrier de personnes en situation de handicap.

Quand et comment est née Aère ta tête ! Deviens athlète ! ?

Aère ta tête ! Deviens athlète ! est née le 12 décembre 2012. Cela faisait 8 ans que je venais à la piscine de Bréquigny avec des personnes handicapées dans le cadre d'un service d'accompagnement à la vie sociale. L'équipe pédagogique de la piscine, à force de me voir motivée, a trouvé un intérêt à ma démarche et m'a proposé la mise à disposition d'une ligne d'eau en 2010. Sous l'impulsion de Sébastien Sémeril, j'ai créé l'association en décembre dernier.

Quels sont vos objectifs ?

Il s'agit de permettre à des personnes en situation de handicap physique et/ou social de mener à bien leur projet socioprofessionnel. De leur redonner confiance et qu'elles se valorisent. Aère ta tête ! Deviens athlète ! s'appuie sur les forces, les compétences et l'ensemble des ressources de la personne, plutôt que sur ses manques ou ses difficultés. Dans le milieu du handicap, les personnes auraient tendance à se laisser porter par les autres. Je leur propose de se laisser porter par l'eau et à eux de trouver leur style. La natation est le seul sport qui peut être pratiqué par tous, y compris sans bras ni jambes ! Les cinq sens sont sollicités. Et en maillot, les différences sociales disparaissent. En tant qu'handi, lorsque tu t'es présenté en maillot devant tout le monde, tu vas en ville sans avoir peur des autres.



Comment se déroule une séance avec vous ?

Nous sommes deux, Pascal Gambert, un éducateur sportif formé à la natation handisport et moi qui motive les nageurs. « Lance ton cœur au-dessus de la barre et le corps suivra », c'est le genre de phrases que je peux dire pendant la séance. Notre regard est bienveillant, nous tenons compte des limites de la personne tout en l'aidant à prendre conscience d'elle-même. L'idée, c'est vraiment de laisser dans l'eau les poids qui pèsent trop et de redonner de la confiance en soi aux nageurs.

David et Cédric sont des frères jumeaux qui ont aménagé leur temps de travail pour pouvoir venir du Morbihan une fois par semaine pour leur séance de natation. En février, ils ne nageaient que 25 mètres, aujourd'hui, ils nagent 400 mètres. C'est un bel exemple de réussite.

Quelles sont vos perspectives pour l'année qui débute ?

Notre association compte 21 adhérents, ce qui est au-dessus de notre objectif de départ. Je souhaite que le maximum de personnes passent par ATDA, mais ce n'est pas une fin en soi. J'encourage les adhérents à aller vers les clubs « du milieu ordinaire » et pourquoi pas à s'engager en tant que bénévole dans le mouvement sportif associatif au-delà de la simple pratique. À terme, notre souhait est qu'ATDA devienne un pôle ressource pour toutes les personnes confrontées au handicap physique et social souhaitant pratiquer une activité physique.

Plus d'informations : aeretatete@gmail.com



La Régate des poissons organisée par le REC Aviron en juillet dernier a rassemblé 16 équipages : 3 féminins, 6 masculins et 7 mixtes.

Coup de pouce

Accueil collectif de mineurs : un cadre défini par la loi

Vous accueillez des mineurs pour la pratique d'une activité physique ou sportive ? Sachez que la loi encadre votre activité en déterminant notamment les qualifications requises selon que l'encadrant est professionnel, bénévole dans un club sportif pres-tataire, ou membre permanent de l'équipe pédagogique.

C'est l'article R 227-13 du Code de l'action sociale et des familles complété par l'arrêté du 25 avril 2012 et le décret n°2012-1062 du 17 septembre 2012 qui déterminent notamment les conditions nécessaires à l'encadrement d'une activité physique.

Selon la nature des risques encourus, le type d'accueil prévu, le lieu de déroulement de l'activité, le niveau de pratique et l'âge des mineurs accueillis, l'arrêté du 25 avril 2012 et les fiches qui y sont annexées prévoient des conditions spécifiques de pratique, d'effectifs et de qualification des personnes encadrant l'activité. Il permet notamment :

- d'intégrer systématiquement les qualifications reconnues par le ministre des sports pour l'encadrement des activités physiques et sportives ;
- d'offrir un cadre plus sécurisant pour le déroulement de la pratique des activités sportives par les mineurs accueillis

tout en permettant de faciliter cette pratique ;

- de fixer un cadre plus lisible notamment pour les organisateurs d'accueil collectif de mineurs et les encadrants des activités physiques et prévenir ainsi un risque contentieux élevé en la matière.

Élaboré en partenariat avec le ministère des sports et en concertation avec les acteurs concernés (représentants des organisateurs d'accueils de mineurs, des fédérations sportives et des services déconcentrés) ce projet d'arrêté a fait l'objet d'un large consensus.

Documents à consulter sur www.legifrance.gouv.fr :
Code de l'action sociale et des familles - Article R227-13
Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles
Décret n° 2012-1062 du 17 septembre 2012 portant modification de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles



Le site web de l'Office amélioré

Chercher un club en fonction de son quartier ? Localiser les entraînements sur une carte ? Ce sera bientôt possible sur le site web de l'Office des Sports. Nous travaillons activement à la mise en place de cette nouvelle fonctionnalité de géolocalisation. Et comptons sur la contribution de tous pour que cet outil réponde au mieux à vos attentes et à celles des sportifs rennais. Restez à l'écoute !



L'annuaire est sorti



Tout frais sortis des presses, les 5000 exemplaires de l'annuaire sportif de l'Office des Sports de Rennes ont été distribués début septembre aux Rennais. Rassemblant 330 clubs et 180 disciplines sportives, cet outil indispensable pour choisir son club est disponible à l'Hôtel de Ville et à l'Office du tourisme, à la mission locale et dans les universités, ainsi que dans les structures de quartier accueillant du public (centres sociaux, MJC, bibliothèques...).

Palmarès du Sport Rennais 2013

Le Palmarès du Sport Rennais aura lieu en février 2014. Comme chaque année, plusieurs catégories sont mises à l'honneur : universitaires/scolaire, éducateur/entraîneur, dirigeant/bénévole, sport adapté/handisport, espoir, équipe, sportif/sportive amateur.

En tant que club rennais, vous pouvez proposer au jury un/e candidat/e. Pour cela, il vous suffit de remplir le dossier à retirer auprès du secrétariat et de le retourner avant le 31 octobre 2013 à l'Office des Sports.



7 au 13 octobre 2013
OPEN DE RENNES
Internationaux de tennis masculin

Rennes Salle Colette Besson
www.openderennes.org



12 et 13 octobre 2013
TOUT RENNES COURT

www.trc.rennes.fr



26 et 27 octobre 2013
VOL DE NUIT
CHALLENGE BREIZH BLOC

Vertical Ouest Loisirs
Rennes salle Félix Masson
www.vertical-ouest-loisirs.fr



26 octobre 2013
TOURNOI
DE VOLLEY-BALL
DES SAPEURS POMPIERS

Amicale des sapeurs pompiers de Rennes
Complexe sportif Robert Launay et Gayeulles
<http://www.amicalepompiersrennes.com>

Directeur de la publication : Yvon Léziart
Secrétaire de rédaction : Juliette Desmots
Comité de rédaction : Michel Ferasse, Mireille Garnier, René Louesdon, Sabrina Sarazin, Robert Stéphan
Conception graphique : Office des Sports de Rennes
Imprimé à 750 exemplaires sur papier recyclé Cyclus Print par l'Imprimerie du Rimon.
Crédits photos : Office des Sports de Rennes, Académie rennaise Aikiryiu et Arts du Geste, Aère ta tête ! Deviens athlète !, Kinball Association Rennes, REC Aviron, Tout Rennes court.
ISSN en cours
Dépôt légal à parution

Stade Commandant Bougouin
10, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES

Tél. : 02 23 20 42 90 - Fax : 02 23 20 42 91 - secretariat@sports-rennes.com
Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

